

**8 Société et Culture**

**Remise de diplômes à la 32e promotion du DNEA et à la 5e de la Licence professionnelle de l'Enam**  
**Récompenser la diversité et l'excellence de la formation**

**OTEMBE-NGUEMA**

Libreville/Gabon

LA 32e promotion du diplôme national d'expression artistique (DNEA) et la 5e de la Licence professionnelle de l'Ecole nationale d'art et manufacture (Enam) ont reçu, hier, leurs parchemins. Florence Andeme, l'une des lauréates, au nom de la Mutuelle de cet établissement, a affirmé que l'école renouait avec une tradition, celle de la remise de diplômes à des promotions sortantes.

C'était un moment solennel et émouvant au cours duquel ils ont adressé un vibrant hommage au ministre de la Culture pour l'appui et les ambitions qu'il nourrit pour l'Enam qui se traduit par l'organisation des journées portes ouvertes, l'embellissement de l'école et sa restructuration à venir. "L'institut de l'art permettra non seulement de combler les lacunes dans le monde de la recherche culturelle au Gabon, mais sera également un enseignement supérieur de qualité", a-t-elle déclaré, paraphrasant le président Ali Bongo Ondimba dans son Plan stratégique Gabon émergent (PSGE).

Le directeur général de l'Enam, Joseph Mamboundou a loué la remarquable implication du ministre de la Culture à la cérémonie. De même, il a rendu un hommage mérité à ses valeureux prédécesseurs qui ont, chacun à sa manière, posé les bases du rayonnement durable de l'établissement. Il a



Photo : Joe Manianga

**Le ministre de la Culture a évoqué les réformes qui feront de l'ENAM un Institut supérieur de formation.**



Photo : Jean Macdouma

**Le directeur général de l'Enam, Joseph Mamboundou.**



Photo : Jean Macdouma

**Florence Andeme, représentante des lauréats a salué les réformes qui interviendront à partir de la prochaine rentrée académique.**



Photo : Jean Macdouma

**Les lauréats ont immortalisé ces instants avec le ministre et les autres personnalités invitées à la cérémonie.**

également eu une pensée pour ceux qui sont appelés à faire valoir leurs droits à la retraite. "Nous les rassurons de notre engagement à perpétuer l'idéal qu'ils ont toujours porté, conscients que nous sommes de remarquables héritiers de ce qu'ils nous laissent", a-t-il affirmé. Aux lauréats, M. Mamboundou a dit que parce que le

futur est incertain, il leur faudra lutter contre eux-mêmes et contre un environnement qui ne leur sera pas nécessairement favorable pour se faire une place au soleil. Le ministre de la Culture, des Arts et de l'Éducation civique, Martial-Rufin Moussavou qui a présidé la remise de parchemins aux promotions susmentionnées, a indi-

qué que les lauréats représentent la diversité et l'excellence de la formation artistique et culturelle, dans tous les champs de création du pays, à savoir les arts du spectacle, notamment l'art dramatique et les arts plastiques : la peinture, la sculpture, la céramique, l'architecture intérieure, l'art graphique, l'ameublement et

le design.

**INSTITUT NATIONAL D'ART** • Martial-Rufin Mousavou a rappelé que, dans le cadre des importantes réformes annoncées par le gouvernement et qui devront être engagées dans cette école au niveau pédagogique et infrastructurel, il y a que l'Enam doit se muer

en Institut national d'art (INA). Et d'informer que dès la rentrée académique 2015-2016, c'est-à-dire dès septembre prochain, il lui faudra, sur le plan pédagogique, proposer une nouvelle offre de formation appuyée par de nouveaux parcours et adaptée à l'évolution du contexte culturel national et international, notamment celui des industries culturelles et créatives. "Le corps enseignant doit dans cet objectif répondre à des critères de qualité et de compétence pour un produit fini prêt au marché de l'emploi et au marché de l'art", a-t-il dit, avant d'ajouter que ledit corps sera sélectionné sur appel d'offre à candidature, en fonction de la nouvelle offre de formation.

Pour ce qui est des finalités de formation, le ministre a précisé que l'option ancienne, c'est-à-dire le recrutement par l'administration publique d'une grande partie de diplômés de l'Enam, devra cesser et restaurer l'artiste, le créateur d'œuvre de l'esprit dans son essence de métier libéral, de libre penseur. "Les créateurs formés à l'Enam seront donc accueillis dans un univers nouveau dans lequel leurs droits en tant qu'auteurs seront respectés et leur dignité humaine restaurée", a-t-il estimé.

Signalons que les majors sont Ghislain Ondo Nang (DNEA, section peinture), avec 14,55/20 et le seul candidat présenté en Licence professionnelle, section architecture d'intérieur, Roisaire Ela, avec 12,07/20.

**Choses vues**

**Quand les trottoirs manquent à l'appel**



Photo : F.B.E.M

**Un cas de trottoir "confisqué" par des propriétaires de débits de boissons.**

**F.B.E.M**  
Libreville/Gabon

S'IL est acquis que les habitations personnelles, boutiques et autres structures commerciales en bordure de voies sont depuis quelque temps soumises à l'opération « libérez les trottoirs », lancée par le bureau municipal de Libreville sortant, il apparaît nécessaire de s'interroger sur la situation des voies secondaires de la ville, moins visées, mais dont les trottoirs sont tout aussi embrigadés,

au grand dam des piétons. En effet, d'Ozangué aux Charbonnages, en passant par Cocotiers et bien d'autres quartiers de la capitale, il n'est pas rare d'apercevoir des piétons côtoyer dangereusement les véhicules dans des rues de quartiers. L'espace piéton étant occupé, qui par une épicerie, qui par un garage, une braderie, et de plus en plus, par des chaises et autres tables appartenant à des bistrotiers. "Nous sommes à quelques mètres d'une mairie, et d'un commissariat, donc des autorités. Et c'est à croire qu'elles



Photo : F.B.E.M

**Barrière dangereusement proche de la chaussée au quartier Ozangué.**

ne voient pas la dangerosité de ces endroits dépourvus de trottoirs", a pesté hier Ulrich Ateba, au détour d'un virage très serré par une barrière d'habitation au quartier Ozangué. Un sentiment de colère partagé par beaucoup d'autres Librevillois, dont Rébecca Pemba, riveraine du quartier Avéa 2, dont plusieurs rues sont aussi victimes de trottoirs pris en otage : "On est tellement contraints de marcher sur la chaussée que, parfois, des roues de véhicules passent sur nos pieds, quand il n'y a tout simplement pas

d'accident plus grave, comme c'est souvent le cas", a confié la lycéenne, à la question de savoir comment elle vit ce voisinage forcé avec la chaussée. Elle ajoute qu'en période scolaire, "les risques sont encore plus élevés, parce qu'on tamponne souvent des enfants... On a peur !". Et ce d'autant plus que les rues de ce quartier populaire enregistrent une circulation assez dense. Elle conclut, sarcastique, "que même pour ceux qui occupent illégalement ces abords de voies, une voiture pourrait atterrir dans leurs maisons d'ici quatre matins".



Photo : F.B.E.M

**Les risques encourus par les piétons sur la chaussée sont élevés.**

Une autre riveraine, Ursule Magendji, la quarantaine, marchant lentement sur le béton cassé du trottoir aux environs de l'église de Alliance chrétienne et missionnaire de ce quartier, propose, "à défaut de réellement libérer tous les trottoirs, d'accroître la présence de dos d'ânes dans ces ruelles", afin de limiter la vitesse toujours plus grande des véhicules. Pour les conducteurs, la situation n'est pas non plus "facile", comme le souligne Serge Talla, un clandestin de la place : "C'est nous qui faisons même le plus atten-

tion", a-t-il estimé d'entrée. Expliquant, que "les piétons donnent l'impression de ne plus fuir les véhicules, ce qui rend l'équation encore plus compliquée pour nous, qui devons les éviter sur la chaussée". Non sans incriminer les voitures indéfiniment garées sur les trottoirs. Mais en définitive, tous, sans exception, en appellent à un regard particulier des autorités en charge de cette question, pour définitivement résoudre ce problème de l'occupation anarchique des trottoirs.